

Un revenu garanti à chacun: radiographie des projets

SÉBASTIEN CRÉPEL dans l'Humanité du 12 janvier 2017

Le débat qui se joue en vue des élections autour de l'idée d'un « revenu universel » traduit les aspirations et les craintes liées aux mutations induites par la révolution numérique. Mais derrière des appellations parfois voisines se cachent des projets différents concernant la place de chacun au travail et dans la société.

C'est la nouvelle ligne de clivage entre les prétendants socialistes à l'Élysée. Preuve que l'idée sous-jacente fait débat. À dix jours du premier tour de la primaire du PS, le « revenu universel d'existence » avancé par Benoît Hamon rassemble contre lui, et par-delà leurs différences, ses trois principaux concurrents, Manuel Valls, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon. Derrière l'offensive, la cible est moins la proposition elle-même que le candidat qui la porte, crédité d'une montée dans les intentions de vote ces dernières semaines. Mais celui-ci a décidé de pousser son avantage en portant ce projet comme un étendard de sa différence et de son originalité. « Arnaud, Vincent, Manuel, au moins, je les aurai mis d'accord sur une chose, c'est dommage que ce soit contre la principale innovation sociale du moment », a riposté mardi soir l'ancien ministre. Sans doute, la popularité nouvelle du candidat n'est pas étrangère à cette proposition qu'il a eu le loisir d'exposer à un large public à l'occasion de son passage à l'Émission politique, sur France 2, le 8 décembre dernier. Car l'idée de découpler les revenus de l'emploi que l'on occupe ou non, si elle est débattue depuis des lustres, trouve un écho renouvelé avec la montée du chômage, qui précarise les moyens d'existence de chacun, mais surtout avec les mutations du travail salarié induites par la révolution numérique : l'aspiration à davantage d'autonomie au travail qu'elle rend possible, mais aussi le risque de précarisation, à l'instar de l'ubérisation, qui rejette les travailleurs aux marges du salariat.

1 MINIMUM DÉCENT OU REVENU POUR TOUS, LES FAUX AMIS

Si la formule préconisée par Benoît Hamon est aujourd'hui la plus médiatisée, il n'est pas le seul à revendiquer la mise en place d'un revenu ou d'un salaire garanti au-delà des aléas de l'emploi. D'autres candidats y font référence dans une version plus ou moins détaillée, comme Jean-Luc Bennahmias, autre candidat à la primaire PS, ou Yannick Jadot, au nom d'Europe Écologie-les Verts (EELV), voire franchement dénaturée, à l'instar de Manuel Valls, qui, pour ne pas être en reste, propose une fusion des minima sociaux, qui seraient désormais accessibles aux 18-25 ans, sous le nom de « revenu de base ». Une formule reprise d'un rapport de François Chérèque de novembre pour Terra Nova, la boîte à idées sociale-libérale, qui opposait à la « trompeuse simplicité d'un revenu universel » l'idée de « fusionner les minima actuels dans un seul et unique “minimum décent” ». Une proposition pas si loin de « l'allocation unique » de François Fillon.

Rien à voir donc, ou si peu, avec la proposition d'un revenu versé à tous sans condition de ressources ni d'emploi, ni même avec celles qui, pour opposées qu'elles soient au « revenu universel », n'en proposent pas moins une sécurisation de la rémunération du travail.

2 CHANGER LE RAPPORT AU TRAVAIL OU À LA PAUVRETÉ ?

Au cœur de la controverse entre les tenants d'un revenu d'existence pour tous, d'un côté, et ceux, de l'autre, d'un « salaire universel » ou d'une rémunération continue et garantie à chacun par la sécurisation des parcours de formation et d'emploi, se trouve en effet la place reconnue au travail et aux travailleurs. Pour l'ex-ministre de l'Éducation, qui avance à pas comptés,

puisqu'il a récemment confié à Libération qu'« il faudra voir, en fonction des expérimentations et de ce qu'on aura fait pour les jeunes, si cette allocation » qu'il propose de 750 euros sera généralisée à tous ou « *accordée sous condition de ressources* », celle-ci ne vise pas à remettre en cause le marché du travail et ses règles, mais plutôt à s'adapter à leur évolution. Dans un contexte de « raréfaction probable du travail liée à la révolution numérique » engendrant son lot de destructions d'emplois et de baisses des moyens de subsistance tirés du travail rémunéré, le revenu universel sera une réponse pour permettre à chacun de choisir de travailler moins, voire de « *s'épanouir dans d'autres activités que l'emploi* ». Le candidat à la primaire du PS s'est visiblement inspiré d'une étude de la Fondation Jean-Jaurès, qui envisageait, en mai dernier, « *les incidences sociales et économiques* » de « *trois scénarios de revenu de base* » fixé à 500, 750 ou 1 000 euros par mois. Ses auteurs y développaient une « approche sociale-démocrate (qui) pourrait *concevoir le revenu de base comme une adaptation de la protection sociale (...) aux nouvelles formes de travail et notamment au développement de la pauvreté laborieuse* », en assurant à tous les conditions d'« une vie digne » sous la forme d'un revenu d'un « *montant proche du seuil de pauvreté* ».

3 LE « CHANTAGE À L'EMPLOI » AU COEUR DU PROBLÈME

C'est une tout autre philosophie qui anime ceux qui proposent de dépasser le marché capitaliste du travail, à l'origine de l'existence du chômage, plutôt que de s'adapter à sa rétraction ou à sa mutation. Le Réseau salariat, dont est membre l'économiste communiste Bernard Friot, défend ainsi, plutôt qu'un revenu d'existence qui fait de « l'emploi la forme naturelle du travail » et « présuppose la pérennisation des institutions capitalistes du travail », « l'institution d'un statut politique du producteur, donnant droit à un salaire à vie attaché à la qualification personnelle » et non à l'emploi ou au poste qu'on occupe. Ce salaire serait collecté via des cotisations sur la valeur ajoutée de chaque entreprise et versé à chacun dès 18 ans en fonction de sa qualification (selon une échelle allant de 1500 à 6000 euros) par « des caisses des salaires, gérées par les seuls travailleurs », expliquait Bernard Friot dans l'Humanité du 2 janvier. Il permettrait aux travailleurs de se défaire du « chantage à l'emploi ». Un peu sur le modèle des fonctionnaires et retraités, qui « sont des salariés à vie qui nous montrent que nous pouvons travailler, c'est-à-dire produire de la valeur économique égale à notre qualification, sans passer par le marché du travail, ni produire des marchandises, ni valoriser de capitaux », explique le Réseau salariat.

Porteur d'une critique comparable du revenu d'existence déconnecté du travail, le projet du PCF d'un « système de sécurisation de l'emploi et de la formation tout au long de la vie » diffère du précédent en ne retenant pas l'idée du « salaire à vie », car il entend au contraire viser le « dépassement du salariat, qui est un rapport de dépendance » à l'employeur (**voir l'entretien avec Catherine Mills ci-dessous**). Mais, concrètement, l'effet en termes d'instauration d'une rémunération sécurisée tout au long de la vie serait le même, puisque, « plutôt que de rejeter sur le marché du travail, c'est-à-dire au chômage, les travailleurs dont les emplois doivent pouvoir évoluer », le projet communiste prétend permettre à chacun d'alterner « les périodes de travail salarié et les périodes de formation rémunérées, à la faveur d'une réduction générale du temps passé à travailler ».

Cette dernière idée fait son chemin : même s'il n'en reprend pas la dénomination, Arnaud Montebourg défend une mesure qui s'en rapproche, avec la création d'un « contrat de formation, permis par la mise en place d'un nouveau régime d'assurance-formation ». Le candidat à la primaire PS ne précise pas le type de rémunération prévu, mais l'ambition de « sécurité professionnelle » (un terme inspiré de la sécurité sociale professionnelle de la CGT, qui propose elle aussi de garantir la permanence d'une rémunération en sécurisant les parcours

professionnels) mérite d'être soulignée : « Aller de l'emploi à la formation sans passer par la case chômage. C'est le sens de cette proposition », écrit le candidat.

DES EFFETS DISCUTÉS SUR LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

Qui seront les véritables gagnants d'un revenu versé à tous, sans condition de ressources ni d'emploi ? Difficile à dire. « Le revenu de base est alternativement présenté selon les auteurs comme favorable aux employés ou aux employeurs dans la négociation salariale », explique une étude de mai 2016 de la Fondation Jean-Jaurès, qui pointe notamment la possibilité d'un « effet d'aubaine » pour les entreprises, « ces dernières ajustant alors les salaires à la baisse ». Autre question : celle de la « réorientation de l'ensemble de l'assiette actuelle du financement de la protection sociale » pour financer la mesure ne ferait pas forcément que des heureux, étant entendu que le revenu de base aurait « vocation à couvrir l'ensemble des besoins minimaux en termes de logement, de santé ou de retraites »...

ENTRETIEN

« Comment dépasser la notion de salariat? »



Catherine Mills Directrice de la revue Économie et Politique, économiste du PCF

Un projet de loi va être déposé par les députés communistes liant sécurisation des ressources et type de production.

LE REVENU UNIVERSEL EST PROPOSÉ AUSSI BIEN PAR LA DROITE QUE PAR UNE CERTAINE PARTIE DE LA GAUCHE. QU'EST-CE QUE CELA REFLÈTE ?

CATHERINE MILLS Il y a des différences entre ce que portent les uns et les autres. La droite, par exemple, veut donner un revenu pour que chacun fasse ce qu'il veut dans le cadre des choix libéraux c'est d'ailleurs l'économiste américain Milton Friedman qui est à l'origine de ce projet et ce, contre la protection sociale, contre le Smic, etc. Mais il y a aussi un fond commun. En France, ce projet va de Benoît Hamon jusqu'à Christine Boutin. Ce revenu pour tous est ultra-cher à financer et serait octroyé aussi à des gens qui n'en ont pas besoin. D'ailleurs, pour le financer, beaucoup veulent fusionner tous les minima sociaux au détriment de la protection sociale. Ce fond commun, que l'on va trouver même chez Benoît Hamon, revient à dire que ce serait une révolution de la Sécurité sociale, mais dans quel sens? Si on simplifie de cette façon, le revenu universel remplace toutes les protections sociales. Or, la question du financement est cruciale. Dans son cas, comme dans celui de la droite, on ne parle jamais du rôle des entreprises et de leurs cotisations. Cela revient à les déresponsabiliser. C'est donc une mauvaise réponse à de vrais problèmes que sont le chômage et les inégalités. Ne

serait-ce que parce que son montant est fixé, par exemple dans le projet de Benoît Hamon, à 700 euros maximum par mois. Un montant en dessous du seuil du pauvreté. Ce n'est donc pas de nature à l'éradiquer.

FAUT-IL ATTENDRE DE RÉGLER LA QUESTION DU CHÔMAGE POUR SÉCURISER L'ATTRIBUTION DE RESSOURCES ?

CATHERINE MILLS Il ne faut pas attendre de régler la question du chômage. Une autre politique économique et sociale est possible et nécessaire. Nous, économistes communistes, avons une proposition alternative. Qui passe par l'abrogation de la loi El Khomri évidemment, mais qui instaure surtout la sécurité de l'emploi et de la formation. Ce projet, sous forme d'une proposition de loi, sera déposé par André Chassaigne à l'Assemblée nationale. L'idée de sécuriser l'attribution des ressources pose aussi la question d'un nouveau type de production des richesses. C'est d'ailleurs l'essentiel du sujet. Cela implique une autre fiscalité, une nouvelle Sécurité sociale et la responsabilisation des entreprises. C'est pour cela que nous défendons le principe révolutionnaire de la cotisation sociale, liée à l'entreprise où les salariés créent les richesses. Il faut aussi défendre un autre type de plein-emploi et se poser la question de la sécurisation de l'emploi, de la formation et procéder à des nationalisations avec des critères nouveaux de gestion.

D'AUTRES AU PCF, COMME BERNARD FRIOT, PROPOSENT UN SALAIRE UNIVERSEL...

CATHERINE MILLS Je partage sa critique fondamentale du revenu d'existence et sa défense de la cotisation sociale. Concernant le salaire à vie, je ne partage pas l'idée que le salaire soit aussi de l'investissement, de la politique familiale ou des retraites. La Sécurité sociale, c'est avant tout du « hors salaire » qui ne peut être confondu. On ne peut pas appeler tout et n'importe quoi, du salaire. La question est aussi, comment on dépasse le salariat, qui est un rapport de dépendance. C'est ce rapport qu'il faut abolir à terme.

Propos recueillis par Olivier Morin